

**RADIANT GAZ :
Modèle SOLO**

TYPE P 821 SR/SRX

NOTICE D'UTILISATION



**POIGNÉE
SEULEMENT POUR
SOLO P 821 SR**

Pour votre sécurité, lisez attentivement cette notice avant de monter et d'utiliser votre SOLO P 821 SR/SRX

Conservez-la soigneusement et consultez-la chaque fois que nécessaire.

La responsabilité de la Sté S.PLUS ne saurait être engagée en cas de non respect des règles et des consignes indiquées ci-après.

! ATTENTION !

Cet appareil dégage des produits de combustion dont l'accumulation peut être dangereuse. Cet appareil ne doit être utilisé qu'en plein air.

1. SPECIFICATIONS

Chauffage radiant mobile pour usage non domestique.

Modèle : SOLO P 821 SR/X

Puissance : Débit calorifique : 4,6 kW - 2,8 kW (Max - Min)

Consommation : 0,33 kg/h – 0,22 kg/h (Max - Min)

Catégorie : I₃₊

Gaz et pression : Butane - Propane 20-60 mbar

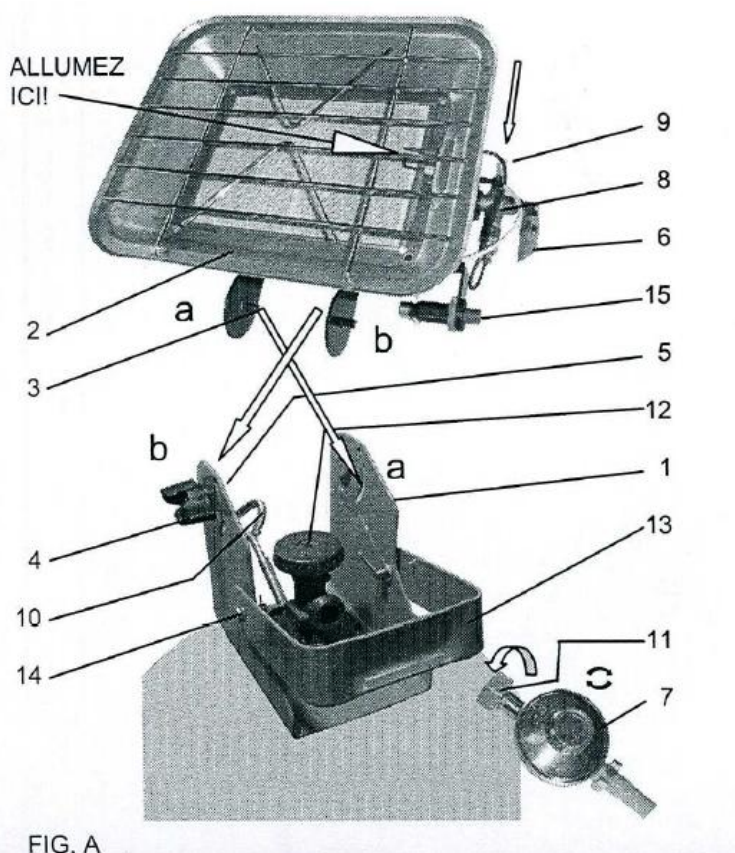
Repère injecteur : 0,98 mm

IMPORTANT ! Cet appareil fonctionne sur bouteille de 13 kg butane ou propane munie d'un détendeur réglable de 20 à 60 mbar.

Il doit être utilisé avec un tuyau souple normalisé **conforme aux normes NF T47 - 221** ou EN 1327. Utiliser seulement le tuyau et le détendeur qui sont fournis avec l'appareil.

CET APPAREIL DE CHAUFFAGE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QU'EN PLEIN AIR ET POUR LE CHAUFFAGE UNIQUEMENT.

2. DESCRIPTION



Composition :

1. Base
2. Radiant SOLO
3. Support du panneau radiant
4. Ecrou papillon
5. Vis de blocage soudée
6. Tube souple
7. Détendeur réglable
8. Robinet de sécurité
9. Bouton
10. Vis de blocage / bouteille
11. Ecrou détendeur
12. Robinet de la bouteille
13. Poignée de transport (sauf SRX)
14. Axe, rondelle, goupille
15. Allumeur piezo (sauf SRX)

3. FIXATION DE L'APPAREIL SUR LA BOUTEILLE

Toujours opérer dans un endroit bien aéré loin de toute flamme, étincelle ou sources d'inflammation.

- Monter la poignée de transport (13) sur l'embase (1) à l'aide des deux axes et mettre les rondelles et les goupilles (14). (SR)
- Assembler le radiant SOLO (2) par l'intermédiaire de son support (3) à la base (1).
- Engager l'orifice a du support (3), sur l'axe fixe a de la base (1) - voir fig. A et l'orifice b sur la vis de blocage (5) sur l'axe b et serrer avec l'écrou papillon(4).

N.B. : pour éviter toute erreur dans le sens du montage, les axes a et b ont un diamètre différent. Ne pas les forcer lors de l'assemblage.

4. FIXATION DE L'APPAREIL SUR LA BOUTEILLE

Le SOLO P 821 SR/SRX est livré avec son tuyau et son détendeur montés.

- Poser l'appareil sur la bouteille, le robinet de cette dernière passant par l'orifice de la base (1).
- Positionner l'appareil de façon à ce que l'orifice de sortie du robinet de la bouteille soit dirigé vers l'arrière de l'appareil.
- Serrer la vis (10) de façon à immobiliser l'appareil (les pattes de la base doivent être appuyées sur la collerette de la bouteille).
- Monter le détendeur sur la bouteille après avoir vérifié la présence et le bon état du joint du détendeur et du robinet de la bouteille, l'écrou à ailettes (11) est fileté gauche.
- Veiller à ce que le tuyau ne soit pas vrillé ni fendu et à ce qu'il ne soit pas en contact avec le radiant.
- Ouvrir le robinet de la bouteille (12) et vérifier à l'aide d'eau savonneuse l'étanchéité des raccordements.



NE JAMAIS VERIFIER AVEC UNE FLAMME



Veillez à contrôler le serrage de l'ensemble tuyau/détendeur/appareil avant la mise en route.

5. MISE EN SERVICE

- Placer l'ensemble bouteille-appareil sur une surface plane dans une position stable.
- Eloigner de l'appareil toute matière inflammable, l'orienter de façon à ce qu'il n'échauffe pas des matériaux combustibles.
- Ouvrir le robinet de la bouteille (12) .
- Enfoncer le bouton (9) du robinet (8) et appuyer plusieurs fois sur le bouton de piezo (15) jusqu' à l'allumage du brûleur (SOLO P 821 SR) ou approcher une flamme à la partie inférieure du brûleur (SOLO P 821 SRX ou P 821 SR à défaut de fonctionnement du piezo). Voir fig. A.

Maintenir le bouton enfoncé pendant 20 secondes environ après l'allumage.

- Pour éteindre l'appareil, fermer le robinet de la bouteille.

NOTA La puissance de l'appareil est réglée en actionnant la manette de réglage du détendeur.

6. REMPLACEMENT DE LA BOUTEILLE

Opérer toujours à l'extérieur, dans un endroit bien aéré, à l'écart de toute flamme ou source d'inflammation, hors présence de toute personne.

- Fermer le robinet de la bouteille.
- Dévisser le détendeur du robinet (11) de la bouteille.
- Desserrer la vis (10) de façon à pouvoir retirer l'appareil.
- Vérifier la présence du joint du détendeur.
- Poser l'appareil sur la bouteille neuve et opérer comme indiqué au paragraphe 4.

7. CONSEILS D'UTILISATION

Cet appareil doit être utilisé uniquement en plein air.

- Ne pas le faire fonctionner en sous-sol.
- Ne pas déplacer l'appareil pendant qu'il fonctionne.
- Ne jamais allumer l'appareil directement à l'injecteur.
- Maintenir la surface radiante à 2m au moins de tout corps combustible.
- Assurer un espacement de 50 cm entre toute paroi et l'arrière de l'appareil.
- En cas de fuite de gaz (odeur), fermer d'abord le robinet de la bouteille et placer l'appareil à l'écart de toute source d'inflammation.
- Vérifier si les raccordements sont corrects et étanches.
- En cas de persistance de la fuite, consulter le service après-vente.



Veillez à contrôler le serrage de l'ensemble tuyau/détendeur/appareil avant la mise en route.

8. ENTRETIEN ET RANGEMENT

- Vérifier l'état du tuyau souple de raccordement, le remplacer lorsqu'il est endommagé (fissures, brûlures, etc.) par un tuyau similaire.
- Conserver l'appareil à l'abri de l'humidité et de la poussière.
- En cas de non utilisation prolongée séparer l'appareil de la bouteille et le ranger en protégeant la surface radiante.
- En cas d'anomalie de fonctionnement ou de détérioration, faire appel à votre service après-vente.

9. RÈGLES DE SECURITÉ

- L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être conformes aux Lois et Règles en vigueur dans le Pays d'utilisation.
- Ne jamais renverser la bouteille même vide! Cette opération peut amener du gaz à l'état liquide à l'appareil et provoquer sa détérioration par surchauffe ou un risque d'incendie.
- En cas de fuite ou odeur de gaz, l'appareil doit être arrêté en fermant le robinet de la bouteille.
- Tenir les enfants loin du brûleur. La grille de protection de cet appareil est prévue pour prévenir les risques d'incendie ou les blessures par brûlures MAIS NE PROTÈGE PAS TOTALEMENT LES JEUNES ENFANTS OU LES INFIRMES.
- La grille de protection et/ou autre partie du brûleur ne doivent jamais être démontées de façon permanente.
- NE JAMAIS LAISSER L'APPAREIL EN FONCTIONNEMENT SANS SURVEILLANCE .

10. GARANTIE

- 1 an par échange gratuit des pièces reconnues défectueuses en usine.

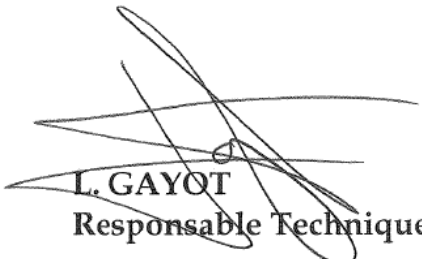
**Compte tenu des améliorations et des perfectionnements effectués sur nos appareils, nous nous réservons le droit de modifier, sans préavis, leurs caractéristiques.
Seule la notice technique accompagnant le matériel est valable.**

DÉCLARATION **CE**
de CONFORMITÉ

Nous, **SMG Sarl** - 8 rue du Paquier - 21600 LONGVIC, déclarons sous notre seule responsabilité que les **radiants gaz** ci-dessous commercialisés sous la **marque S.PLUS** sont conformes au type décrit dans les certificats d'examen CE de type et aux dispositions de la **Directive 90/396/CEE** "Appareils à Gaz" du 29 juin 1990 et 2009/142/CE du 30 Septembre 2009.

Marque	Référence	N° du certificat d'Examen de type
S.PLUS	SOLO P 821 T	85 BO 0208
S.PLUS	SOLO P 821 SRX	85 BO 0208
S.PLUS	SOLO P 821 SR	85 BO 0208
S.PLUS	SOLO P 823 CA	85 BO 0208

Fait à Longvic, le 5 Octobre 2012


L. GAYOT
Responsable Technique

DÉCLARATION 
de CONFORMITÉ

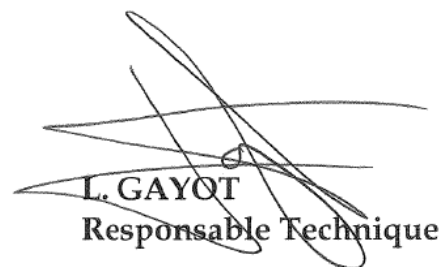
Nous, SMG SARL - 8, rue du Paquier - Z.I. de Longvic - 21600 LONGVIC (France),
déclarons sous notre propre responsabilité que les tuyaux pour radiants type GT / SOLO
sont conformes au certificat DVGW - ref. N° NG-4603CL0008, pression Classe 10.

La date indiquée sur le tuyau correspondant à l'année de fabrication (pas de date de péremption).



Veillez à contrôler le serrage de l'ensemble tuyau/détendeur/appareil avant la mise en route.

Fait à Longvic, le 31 Mai 2013


L. GAYOT
Responsable Technique